

UNIVERSITE EUROPEENNE D'ETE DE NICE :  
« Pouvoir et Vie. »  
7-17 JUILLET 2003

**Organisée par l'Université de Nice-Sophia Antipolis**

Université de Nice-Sophia Antipolis  
Centre de Recherche et d'Histoire des Idées (CRHI)  
UMR 6045 CNRS  
En partenariat avec l'Université Charles de Gaulle-Lille III.  
Centre Eric Weil  
En collaboration avec les Universités de Montpellier et de Grenoble en France, d'Athènes, d'Essex, de Charles, de Vienne et de Tilburg dans les Etats membres de l'Union Européenne.

Coordonnée par :

**Paul-Antoine Miquel**, Maître de conférence à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Adresse professionnelle : Université de Nice-Sophia Antipolis, faculté des lettres,  
département de philosophie

98 Bd Edouard Herriot, B.P. 3209-06204 Nice Cedex 3

Tel : 0493375404 (secrétariat)

Adresse personnelle : 9 rue Dorée 30000 Nîmes

Tel : 0686168642

Courriel : [pamiquel@9online.fr](mailto:pamiquel@9online.fr)

Principale collaboratrice :

Magali Bessone, allocataire monitrice normalienne à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis.

Adresse personnelle : 5, rue du Moulin, 06300 Nice

Tel : 04 93 62 37 83 ou 06 20 62 65 79

Courriel : [magalibessone@wanadoo.fr](mailto:magalibessone@wanadoo.fr)

Assistante chargée des relations internationales :

Odile Deangeli.

Adresse professionnelle : Université de Nice-Sophia Antipolis- U.F.R. LASH

Université Européenne d'Eté- Hall b- Bureau 85- 98 Bd Edouard Herriot- B.P. 3209- 06204  
Nice Cedex 3.

Tél : 04.93.37.54.90. Fax : 04.93.37.55.36.

Courriel : [odile.deangeli@unice.fr](mailto:odile.deangeli@unice.fr) / [odileangeli@yahoo.fr](mailto:odileangeli@yahoo.fr)

## Message du Ministre aux participants étrangers et français de l'université européenne d'été « **Pouvoir et Vie** » (Nice, 7-17 juillet 2003)

Chers collègues,

J'aurais eu plaisir à me trouver parmi vous aujourd'hui. Malheureusement, mes obligations ne me permettent pas de participer aux travaux de votre université européenne d'été, consacrée au thème des relations entre pouvoir et vie. Croyez que je le regrette très vivement.

Cette université d'été est remarquable, d'abord, parce que son thème s'inscrit au cœur de nos préoccupations les plus actuelles. De plus en plus, les processus décisionnels font appel à des compétences techniques qu'une minorité réduite de citoyens possède seule. En quoi une décision technique relative, par exemple, à l'autorisation de la mise en culture des organismes génétiquement modifiés, au clonage reproductif, ou encore à la prolongation de la vie, peut-elle être politique ? Le « bio-pouvoir » peut-il s'accorder avec la démocratie et la citoyenneté ? Quelle est la place des philosophes dans la définition des normes éthiques de ce pouvoir ? Telles sont les questions auxquelles vous allez vous confronter. Mais, si votre travail fait une place centrale à la philosophie proprement dite, à la saisie du réel par le concept, il est aussi résolument interdisciplinaire. La philosophie y tend la main à toutes les disciplines des sciences humaines dont la contribution paraît indispensable pour traiter ces problèmes aux enjeux multiples.

Cette université d'été est remarquable également par la diversité et la qualité de ses participants. Vous êtes une centaine de philosophes – enseignants, doctorants, chercheurs – de France et de différents pays européens, mais venus en majorité d'Europe centrale et du Sud-est. Beaucoup d'entre vous ont étudié en France, au plus haut niveau. Pour travailler ensemble, parfois même pour enseigner, vous avez fait le choix de la langue française. Vous vous l'êtes appropriée, ce qui vous permet de construire un espace public européen de réflexion et de dialogue, portant sur les problèmes qui nous sont communs ou, plus exactement, que nous ne pouvons affronter qu'en commun. C'est ainsi qu'au fil de ces universités européennes d'été, commencées il y a maintenant dix ans, vous avez fondé un réseau francophone de recherche et de formation à la recherche en sciences humaines, qui porte le beau nom d'OFFRES (Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines). Ce réseau, présent dans la plupart des pays d'Europe centrale et du Sud-est, fermement soutenu par le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, exprime à lui seul l'esprit du dialogue indispensable à la poursuite de la construction européenne. Entre les pays d'Europe de l'Ouest, du Centre et de l'Est, il met en œuvre une expérience unique de recherche, d'échanges, de « penser en commun », dans l'attention à la singularité des expériences historiques et à la diversité des traditions de pensée. C'est une initiative exemplaire dont je tiens à vous féliciter.

Mes chers collègues, je souhaite plein succès à cette université européenne d'été, ainsi qu'au réseau OFFRES qu'elle contribuera à renforcer. Puisque les Actes en seront publiés, je me réjouis, à défaut de pouvoir me joindre à vous, de pouvoir bientôt prendre connaissance de vos contributions et des comptes rendus de vos débats.

Luc FERRY

# RAPPORT SUR L'ORGANISATION ET LA REALISATION DE L'UEE « POUVOIR ET VIE » Nice 7-17 juillet 2003

## I. PROJET PLURIANNUEL DANS LEQUEL S'INSCRIT CETTE UEE : LA NAISSANCE DU RESEAU « OFFRES » ORGANISATION FRANCOPHONE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EUROPEENNES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Depuis 1993 un réseau s'est constitué sous la triple forme de multiples contacts scientifiques entre pays d'Europe Centrale et du Sud-est, de partenariat avec des associations qui ont acquis une expérience irremplaçable en matière de coopération intellectuelle (l'association roumaine francophone ARCHES, l'association tchèque et slovaque JAN HUS) et de collaboration étroite entre l'Université de Nice-Sophia Antipolis et de l'Université de Lille III.

*L'initiative* est d'abord venue de Roumanie où une *Association Roumaine de Chercheurs Francophones en Sciences Humaines (ARCHES)* fondée par d'anciens boursiers du gouvernement français, qui a organisé depuis 1994 de nombreuses manifestations scientifiques et plusieurs universités d'été internationales en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure-LSH et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, avec le soutien financier du MAE, de la DRIC et de la fondation SOROS. Cette association dispose aujourd'hui d'une Revue qui publie régulièrement des numéros intégrant les Actes de chaque Université d'été ([www.arches.ro](http://www.arches.ro)). Ses membres animent à Cluj un DEA francophone de philosophie et des enseignements d'autres universités roumaines (Bucarest, Iasi, Timisoara).

Elle est venue également du Centre Eric Weil (EA 2456) de Lille qui avait établi depuis plusieurs années des contacts avec l'Europe Centrale et du Sud-Est notamment en République Tchèque, en Croatie, en Slovénie, au Kosovo et, par l'intermédiaire du *Centre Inter-Universitaire de Dubrovnik*, avec l'ensemble des pays de la région. Il était en relations suivies avec *l'Association Jan Hus* (coopération entre la France, d'une part, la République Tchèque et la Slovaquie, d'autre part).

A la suite de l'Université Européenne d'Été de Lille en 2001, l'Université Charles de Gaule-Lille III, par l'intermédiaire du Département de philosophie et du Centre Eric Weil, a amplifié cette initiative en *constituant un véritable réseau francophone* de recherche et de formation à la recherche en sciences humaines et sociales. Ce réseau « OFFRES » (comprend à présent des correspondants dans plusieurs pays de l'UE et dans une quinzaine de pays d'Europe centrale et du Sud-Est : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Macédoine, Moldavie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, ex-Yougoslavie (Kosovo, Monténégro, Serbie). La Pologne a manifesté son désir d'y participer.

Ce réseau « OFFRES » a été fondé lors de l'université européenne d'été de Lille du 17 au 19 septembre 2001 qui avait pour thème : « la Responsabilité. Droit et société, morale et politique. » Il s'est stabilisé et élargi grâce au travail mené à l'Université Européenne d'Été de Dubrovnik du 8 au 17 septembre 2002, sur le thème : « Droits de l'homme et civilisations » qui a connu un très grand succès. Il bénéficie du soutien financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie, et des projets de connexion sont en cours avec le réseau de l'AUF « *L'État de droit saisi par la Philosophie* » également soutenu financièrement par cette

Agence. Le coordinateur roumain<sup>1</sup> de « OFFRES » est désormais le correspondant de ce réseau AUF pour l'Europe centrale et du Sud-Est. Par ailleurs, il est articulé avec un projet COCOP de coopération avec l'Europe Centrale et du Sud-Est financé par le Ministère des Affaires Étrangères qui permet la tenue de séminaires régionaux préparant chaque nouvelle université européenne d'été. Ce projet, élaboré en collaboration avec l'Ambassade de France en Croatie<sup>2</sup> (Zagreb), a été agréé par le Ministère des Affaires Étrangères en avril 2002 pour une période de trois ans.

Le bilan de l'année 2003 est excellent. Toutes les activités prévues lors de l'université de Dubrovnik ont été mises en œuvre. Ces activités recouvrent notamment :

Quatre séminaires qui ont eu lieu dans le cadre « OFFRES »:

- « Vie et pouvoir à partir de Michel Foucault », Lille, 13 décembre 2003 (organisés par Frédéric Worms et Frédéric Keck)
- « Le témoin dans le texte », Zagreb, 21-25 avril 2003 (organisation Mirna Velcic-Canivez, Andrea Zlatar)
- « Vie, pouvoir et souveraineté », Cluj, 8-11 mai 2003 (organisation Ciprian Mihali)
- « Les frontières de l'Europe », 17 octobre 2003 (organisation : Institut Français de Bratislava.)

Deux doctorants ont fait un séjour à l'Université de Nice financé par le réseau. Emilian Cioc, doctorant de Cluj, en particulier, a fait un séjour de six mois qui lui a permis d'aider Paul-Antoine Miquel à mettre en œuvre la logistique de l'UEE. A Lille, cinq étudiants et doctorants d'Europe de l'Est ont fait un séjour d'études au Centre Eric Weil (UFR de philosophie) grâce à des financements multiples (bourses du gouvernement) complétés le cas échéant par le réseau. Enfin notre collègue kosovar francophone, ancien BGF à Paris, Kadri Metaj, directeur du département de philosophie de l'Université de Prishtina, a fait un séjour de professeur invité durant un mois en octobre 2002 à Lille.

Les éditions Pandora (dir. Magdalena Cojoccea ancienne pensionnaire de l'Ecole normale supérieure) ont publié la traduction en roumain des *Essais sur la nature, l'histoire et la politique* d'Eric Weil (février 2003). Elles vont publier les actes de la journée Science-Fiction qui s'est tenue dans le cadre de l'UEE-2003 de Nice. Enfin les actes complets de cette UEE vont paraître dans le numéro 5 de la revue ARCHES au premier semestre 2004.

Le réseau a avancé sur la question des diplômes communs et de l'harmonisation-complémentarité de cursus. Le système des co-tutelles de thèse fonctionne bien et pourrait être amplifié avec des moyens financiers plus larges. La mise en place du dispositif Licence-Master-Doctorat à l'échelle européenne permettra d'accueillir des étudiants venus des universités partenaires du réseau pour des semestres qui seront validés dans leur formation. Enfin l'Université de Lille 3 a été sollicitée pour participer au renouvellement de l'Ecole Doctorale Internationale de Bucarest. Cette Ecole financée par l'AUF propose un master à Bucarest et des co-tutelles dans les universités françaises pour les quinze meilleurs lauréats de ce master, sélectionnés tous les ans par le Conseil de l'Ecole Doctorale.

---

<sup>1</sup> M. Ciprian Mihali, docteur en philosophie de Strasbourg et Cluj, maître de conférence au Département de Philosophie de Cluj, enseignant au DEA francophone de philosophie de Cluj.

<sup>2</sup> L'actuel ministre croate de la recherche, Pr. Gvozden Flego est membre du réseau « OFFRES » depuis sa fondation.

La convention instituant l'OFFRES (Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines) a été examinée et approuvée en novembre 2003 par le Conseil du Réseau après amendement de l'article 7 (voir Annexe 3). Il est en particulier décidé que les partenaires de l'OFFRES sont des institutions et non pas des pays. Chaque institution partenaire est représentée au Conseil du Réseau par un membre titulaire. Les décisions sont prises à la majorité des présents. Les deux coordonnateurs élus sont Patrice Canivez (Centre Eric Weil) et Gvozden Flego (Zagreb).

Il faut ajouter la présentation en décembre 2003 à la Commission européenne **d'un projet PCRDT de Réseau d'Excellence** (Network of Excellence) qui, s'il est accepté, garantira le financement et le développement des activités à partir de 2005. Nous souhaitons que, même si nous obtenons ce financement du PCRDT, nous puissions continuer à bénéficier du label « MJENR/DRIC » pour les Universités Européennes d'Eté. Ce projet de Réseau Européen d'Excellence, déposé le 10 décembre 2003 par l'Université de Lille 3, en partenariat avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis et le CNRS, a pour thème de recherche : « *Démocratie et citoyenneté dans une Europe multinationale* ». Il associe une vingtaine de partenaires dans les douze pays représentés dans le réseau. Il répond à la 7<sup>e</sup> priorité du 6<sup>e</sup> Programme Cadre de la Commission Européenne : « *Citoyens et Gouvernance dans une Société de Connaissance* » (Citizens and Governance in a Knowledge Based Society).

*Les objectifs poursuivis* par OFFRES sont :

- **Renforcer la présence française dans le débat d'idées européen**, qui est un élément décisif de la construction et de l'intégration européenne. En particulier développer entre la France et les institutions partenaires la procédure de cotutelle de thèse et l'accueil post-doctoral jusqu'à l'habilitation française à diriger des recherches. Mais aussi offrir une structure de suivi pour les universitaires et chercheurs étrangers francophones ayant bénéficié d'une formation de haut niveau en France, en particulier les anciens boursiers.
- **Œuvrer au rapprochement des élites intellectuelles** d'Europe centrale et orientale, et tout particulièrement, dans un contexte de sortie de conflit.
- Participer à la constitution d'un **espace public européen** permettant aux universitaires de l'Ouest (France, Pays Bas, Grande-Bretagne, Belgique) et à ceux de « l'autre Europe » (selon l'expression de Jacques Rupnik) d'élaborer des analyses et des réflexions prenant en compte la variété des cultures et des expériences.
- Contribuer au **renouvellement des cadres universitaires** dans les pays partenaires, par la formation à la recherche de doctorants et des jeunes assistants en poste dans les universités étrangères concernées. Le réseau se donne pour tâche d'aider à l'évolution (parfois à la reconstruction) des institutions universitaires dans les pays d'Europe Centrale et du Sud-Est. Il vise à instaurer un **partenariat durable avec une nouvelle génération d'enseignants francophones** dans ces pays. Il s'agit bien d'un « réseau » et non d'un « arbre » dans la mesure où il ne concerne pas seulement les échanges entre la France et les pays d'Europe Centrale et du Sud-Est. Il doit également stimuler

la collaboration entre ces pays eux-mêmes<sup>3</sup>, amenés à tisser des liens autour de recherches menées en français ou liées à la culture française.

- Contribuer à la mise en œuvre d'un *réseau européen de formations universitaires*, fondé notamment sur la mobilité des enseignants, de chercheurs et des étudiants. Les universités européennes d'été, les publications communes et les traductions, l'accueil en France de doctorants ou d'enseignants préparant une habilitation à diriger des recherches, le développement de diplômes francophones à l'étranger, constituent des exemples de retombées concrètes. En particulier ce réseau pourra candidater sur l'appel à proposition d'ERASMUS-MUNDUS.

**La méthode générale de constitution du réseau est:**

↳ L'organisation *d'universités européennes d'été* produisant des séminaires régionaux, des échanges d'enseignants et d'étudiants, des co-directions de thèses et l'accueil en France, dans le cadre d'études post-doctorales, d'universitaires des pays concernés. Les universités européennes d'été et les différents séminaires donnent lieu à des publications communes (en français).

↳ *L'extension géographique et disciplinaire du réseau* par le biais des universités européennes d'été. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'étendre le champ disciplinaire du réseau en définissant à l'avance les problèmes qui seront traités par les historiens, les philologues, les linguistes, les spécialistes du français langue étrangère, les sociologues, les slavistes, etc. Il s'agit de réunir, à l'occasion notamment des Universités Européennes d'Eté, les collègues français et étrangers qui formeront le noyau de coopération dans chaque discipline. Il appartiendra à chacun de ces noyaux, dans le cadre général de collaboration adopté, de définir les problèmes spécifiques qui feront l'objet du travail commun.

↳ Cette approche est rendue possible par le fait que les universités européennes d'été organisées en philosophie sont envisagées dans *un esprit interdisciplinaire*. Elles concernent la philosophie dans son dialogue avec les autres sciences humaines et sociales. C'est pourquoi elles constituent un bon point de départ pour l'extension du réseau.

---

<sup>3</sup> Tous ces pays d'Europe centrale et du Sud-Est ont besoin pour communiquer entre eux d'une langue qui ne soit, pour aucun d'eux, la leur propre. Il y a donc place pour un réseau francophone, en s'appuyant sur les anciens étudiants formés en France.

## II. L'UNIVERSITE EUROPEENNE D'ETE DE NICE

### 2- Les objectifs de l'UEE de Nice-Sophia Antipolis

a} Il s'agissait d'abord de permettre *le développement de la recherche philosophique* commune déjà engagée avec tous les acteurs de ce réseau en l'inscrivant dans la continuité des travaux précédents. Nous avons choisi, pour ce faire, un problème « Pouvoir et Vie » directement en prise avec l'actualité et qui s'inscrit dans la continuité de la réflexion de philosophie politique et juridique menée dans les éditions précédentes. Il permet, lui aussi, une approche interdisciplinaire en ouvrant de nouvelles perspectives. :

- Il est *en prise avec l'actualité*, puisque la question du développement des biotechnologies ainsi que les problèmes éthiques, politiques et juridiques qu'elles posent est au cœur de tous les débats européens grand public, comme de la préoccupation des chercheurs.
- Il est *en continuité avec la réflexion précédente*, puisqu'il ne pose rien moins que la question des limites et des menaces qui pèsent sur la souveraineté politique dans nos démocraties, par l'émergence de nouvelles formes de réseaux et d'institutions qui ne sont pas directement soumises à un contrôle démocratique par l'intermédiaire d'un vote : *les biopouvoirs*.
- Enfin *son importance par rapport aux enjeux économiques, sociaux et culturels de la construction européenne* ne laisse planer aucun doute. Faut-il citer la maladie de la vache folle, l'affaire du sang contaminé en France ou dans d'autres pays européens ? Faut-il parler de l'interdiction du clonage reproductif, de l'autorisation ou non de la mise en culture des organismes génétiquement modifiés ? Nous pourrions multiplier les exemples.
- Il s'agissait également, conformément à la méthode définie *supra*, d'engager la tenue d'universités européennes d'été pour les trois prochaines années et de répondre à cet effet aux appels d'offre du MEN. Sur la proposition du Pr. Jan Sokol et de Mr. Jakub Capek, correspondants du réseau en République Tchèque, il a été décidé d'organiser *l'Université d'été 2004 à Prague*, si possible dans le cadre des Universités d'été du MEN (DRIC). L'organisation de cette UEE bénéficiera d'une coopération étroite avec l'association JAN HUS (France-République Tchèque -Slovaquie) qui organise chaque année sa propre université d'été.

b} Il convenait par ailleurs de procéder à *l'élargissement thématique et institutionnel* prévu dans la constitution du réseau en *incluant davantage de doctorants et de docteurs* qui effectuent des recherches et en *ouvrant la voie à de nouveaux domaines d'étude* (bioéthique, théorie de la connaissance, pensée de la technique). À cet effet, davantage de chercheurs français en philosophie (Universités de Nice-Sophia Antipolis, Lille et Grenoble), mais également en biologie (Collège de France, Université de Nice-Sophia Antipolis, séminaire de génétique moléculaire à l'Université d'Orsay) ont été invités, ainsi que des doctorants de l'Université d'Essex (Grande-Bretagne) et de Tilburg (Pays-Bas).

Les conditions de logement (CROUS) ont permis de faire croître de manière sensible le nombre d'étudiants invités sans une trop grande augmentation du financement. Notre thème de recherche a permis, outre une collaboration étroite avec le département de biologie et de biochimie de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, grâce à la participation active de son

directeur Jean Louis Cousin, d'inviter des philosophes européens francophones spécialistes de ces questions, dont le directeur du département de l'Université d'Essex, Simon Critchley, ou celui du département de Vienne Peter Kampitz. Des acteurs professionnels travaillant à la Commission bancaire, pour un grand groupe de biotechnologie ou pour un grand laboratoire pharmaceutique sont également intervenus. Cette université fut ouverte également à la participation de sociologues, de juristes et de psychologues.

L'accueil des participants, l'organisation des travaux et le thème proposé.

*Lors de la séance solennelle d'ouverture a été lu un message du ministre Luc Ferry qui, invité en sa qualité de philosophe à donner une conférence durant l'UEE, n'a pas pu, faute de temps, y participer. Le texte de ce message figure en tête de ce rapport.*

#### **a- Accueil**

***Nous avons reçu 91 participants*** – un quart de Français, un quart d'autre pays de l'UE, une moitié d'Europe centrale et du Sud-Est – ***dont 52 étudiants et 39 conférenciers..*** Les étudiants ont été sélectionnés en janvier-février 2003, en fonction de leur connaissance du français et de la qualité de leur projet de recherche. Seront retenus en priorité les doctorants et les étudiants de DEA. La sélection a été effectuée conjointement par les responsables du réseau dans chacun des pays partenaires et les organisateurs de l'Université européenne d'été, en concertation avec les responsables des DEA et des Etudes doctorales des universités concernées. Il nous a paru utile d'associer à leurs homologues d'Europe du Centre et du Sud-Est des doctorants français, anglais et hollandais. Conformément au plan d'élargissement que nous nous sommes imposés, ***le nombre était en très nette augmentation par rapport à celui de l'UEE de Dubrovnik***, où il y avait 57 participants toutes nationalités confondues, dont 30 étudiants et 27 professeurs,

#### ***Les conférenciers étaient :***

- Laurence BOY, juriste, Université de Nice-Sophia Antipolis
- Egidius BERNS, philosophie, Université de Tilburg
- Jean-Louis COUSIN, Directeur du Département de Biochimie à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Simon CRITCHLEY, philosophie, Université d'Essex
- Isabelle DELPLA, philosophie, Université de Montpellier
- Eduardo FERNANDEZ, Directeur du service juridique à la Commission bancaire
- Bogdan GHIU, enseignant-chercheur, écrivain, journaliste, Université de Bucarest
- Jean-Yves GOFFI, philosophie, Université de Grenoble
- Vladimir GRADEV, philosophie, Ambassadeur de Bulgarie au Vatican
- Carole HUGON-TALON, philosophie, UNSA
- Peter KAMPITS, philosophie, Université de Vienne
- Michela MARZANO, philosophie, CNRS
- Paul-Antoine MIQUEL, philosophe, Université de Nice
- Marie-Christine MAUREL, biologie, Institut Jacques Monod
- Ciprian MIHALI, philosophe roumain francophone, Président de l'ARCHES.
- Ladislav ROBERT, Médecine, Hôtel Dieu
- Jan SOKOL, philosophe, ancien ministre de l'éducation nationale en République Tchèque.
- Jean-Louis TRUDEL, écrivain, Université du Québec
- Philippe VERNIER, CNRS
- Stelios VIRVIDAKIS, philosophie, Université d'Athènes
- Frédéric WORMS, philosophie, Université de Lille III

## **b- Les travaux et le thème de l'UEE**

Le **thème** « Pouvoir et vie » avait le double avantage :

- rester dans la logique interdisciplinaire du réseau
- solliciter une réflexion sur le monde technologique et scientifique qui ne peut pas ne pas être posée dans le cadre de l'Europe à construire. La seule existence des instances, comme La Convention européenne des droits de l'homme depuis 1950 statuant du droit à la vie, ou de la Cour européenne des droits de l'homme depuis 2002, le démontre.

Notre travail s'est développé de manière à pouvoir croiser des réflexions théoriques de philosophie politique avec des conférences portant davantage sur des données juridiques ou scientifiques, et des points de vue plus professionnels, cf. le programme en Annexe 1.

**L'organisation** des travaux a été conçue en fonction des objectifs assignés à cette UEE : proposer des enseignements de haut niveau et susciter des interventions nombreuses d'étudiants doctorants dans le cadre des ateliers prévus à cet effet.

Il y avait deux ou trois conférences le matin et deux ateliers en parallèle l'après-midi, consacrés à la présentation de l'expérience professionnelle de quelqu'un, d'analyses de textes et de documents, de présentation de travaux d'étudiants, pour moitié par des français, pour moitié par des étrangers.

Un Conseil de réseau s'est tenu le 17 juillet 2003 qui a évoqué le bilan de l'année 2002-2003 et la programmation de l'année à venir, la convention instituant l'OFFRES et le financement du réseau.

Le bilan est excellent et l'organisation a donné toute satisfaction malgré le fait que les limites du financement obtenu ne nous aient pas permis une activité « extra-universitaire » suffisante. Cette synergie d'efforts a créé un climat de convivialité propice à la réflexion et à la qualité des travaux. Nous indiquons en Annexe 1 le programme complet des enseignements suivis.

Des échanges concernant la convention stipulant la naissance du réseau OFFRES et des informations sur son avenir se sont tenus la dernière journée (voir Annexe 1) en présence de tous les responsables du réseau nommés dans chaque pays : Ciprian Mihali (Roumanie), Jan Sokol (Tchéquie), Patrice Canivez (Lille), Stelios Virvidakis (Grèce), Kadri Metaj (Kosovo), Ana Dimiskovska (Macédoine), Ivan Vukovic (Serbie), Rado Riha (Croatie), Isabelle Delpla (Montpellier), Boyan Znepolski (Bulgarie), Gjorgji Sinani (Albanie).

## **c- Conclusions relatives à la structuration du réseau**

La Présidente de l'université de Nice a clairement affiché son soutien au développement de l'UEE dans le cadre de la structuration de ce réseau. La DRI a apporté 5000 euros, nous avons obtenu deux contrats bleus et le projet a été inscrit dans le Contrat d'établissement de l'université de Nice.

Il faut noter l'implication forte du Centre Eric Weil de Lille, ainsi que le soutien indirect de plusieurs membres de l'administration de l'Université de Lille (Mme Roussel) et la bienveillance de son Président M. Rousseau.

Nous avons obtenu une aide précieuse de la région PACA, de la Mairie de Nice qui a permis aux étudiants de visiter gratuitement des expositions et a offert un cocktail. Soulignons également l'aide apportée par l'attaché culturel au Kosovo, ainsi que par les conseillers culturels en Bosnie et en Roumanie. Le soutien de l'association Arches, de l'association Jan Hus et de l'Agence Universitaire de la Francophonie nous furent précieux..

Le réseau associe des institutions : universités, associations, UFR et centres de recherche.

Il a pour objectif de contribuer à la production de connaissances et au développement de la formation.

A l'heure actuelle, les universités partenaires sont dans les villes de : Tirana (Albanie), Sarajevo ( Bosnie), Sofia (Bulgarie), Prishtina (Kosovo), Athènes (Grèce), Zagreb (Croatie), Prague et Brno (Tchéquie), Cluj, Bucarest, Timisoara et Iasi (Roumanie), Belgrade (Serbie), Bratislava (Slovaquie), Ljubljana (Slovénie), Montpellier, Lille 3 et Nice. Des projets de connexion avec la Pologne, Tilburg (Hollande) et Essex (UK) sont à l'étude.

Un site Web créé et régulièrement mis à jour existe grâce à Arches et au centre Eric Weil.  
www.arches.ro

### **Programmation des activités**

Suite à l'Université européenne d'été de Nice, les responsables tchèques du réseau OFFRES ont proposé d'organiser une *Université européenne d'été à Prague, en juillet 2004*, sur le thème de « *l'action* », co-organisée par l'Université de Lille 3 et l'Université Charles de Prague. L'Université de Lille 3 déposera à ce sujet un projet d'Université Européenne d'Eté auprès de la DRIC, en réponse à l'appel d'offres de décembre 2003.

Organisée l'année même de l'entrée de la République tchèque dans l'Union européenne, cette Université européenne d'été aura une importance symbolique particulière. Elle assurera la continuité du réseau en attendant la réponse de la Commission européenne à **un projet de Réseau d'Excellence** (Network of Excellence – 6<sup>ème</sup> PCRDT) qui, s'il est accepté, garantira le financement et le développement des activités à partir de 2005. Ce projet de Réseau d'Excellence, déposé le 10 décembre 2003 par l'Université de Lille 3, en partenariat avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis et le CNRS, a pour thème de recherche : « *Démocratie et citoyenneté dans une Europe multinationale* ». Il associe une vingtaine de partenaires dans les douze pays représentés dans le réseau. Il répond à la 7<sup>e</sup> priorité du 6<sup>e</sup> Programme Cadre de la Commission Européenne : « *Citoyens et Gouvernance dans une Société fondée sur la Connaissance* » (Citizens and Governance in a Knowledge Based Society).

La participation au programme « *ERASMUS-MUNDUS* » est à l'étude en vue de définir un réseau européen de masters.

Un séminaire de recherche est programmé par l'ARCHES au printemps 2004 à Cluj sur le thème « *Approches transdisciplinaires de la précarité* ». Responsable : Ciprian Mihali.

### **Accueil d'étudiants et Contribution au développement des institutions universitaires**

Un étudiant d'Europe centrale et du sud-est (Emilian Cioc) sera accueilli à Nice et trois jeunes universitaires sont accueillis à Lille3 (Corneliu Bilba, Bogdan Znepolski (Maison des Sciences de l'Homme), Ciprian Mihali)

Le développement du DEA francophone de philosophie à Cluj suit son cours et la délivrance d'un diplôme français y est à l'étude.

Un cursus cohérent LMD va être mis en place à Lille 3 et à Nice intégrant en mobilité les étudiants ayant fait du DEA de Cluj.

Le développement d'un premier cycle d'études universitaires en philosophie à Prishtina (Kosovo) est en train de s'effectuer.

### **Traduction et valorisation de la recherche**

- Les actes de l'UEE feront l'objet d'une publication à paraître en mars 2004 dans un numéro spécial de la Revue ARCHES éditée à Cluj
- La journée Science-Fiction de l'UEE sera publiée aux éditions Pandora en 2004 à Bucarest en y intégrant des nouvelles écrites pour la circonstance par des auteurs de SF réputés.
- Les informations sur le réseau sont disponibles sur le site Web d'Arches, [www.arches.ro](http://www.arches.ro)

### **CONCLUSION GENERALE**

L'UEE de Nice a connu, de l'aveu de tous, le succès, grâce à l'impulsion et au soutien de la Direction des Relations Internationales et de la Coopération du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche ainsi qu'aux soutiens du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Association Française pour la Francophonie, de l'association Jan Hus, du Centre Eric Weil et l'aide de notre région, de notre ville et de notre université de Nice.

La prochaine étape sera l'organisation par I. Sokol et J. Capek de l'UEE « l'action » à Prague. En juillet 2004. Ce projet est déjà très élaboré et devrait contribuer à l'installation durable de notre réseau dans le paysage culturel éducatif et scientifique européen.

Paul-Antoine MIQUEL  
Pamiquel@9online.fr

## Annexe 1 : programme des enseignements de l'UEE 2003

<b>Dimanche 6 Juillet</b>		Arrivée des participants
	9h00-10h00	<i>L'Eugénisme est-il un crime contre l'humanité ?</i> Anne-Christine Hubbard, Université de Lille III et Paul-Antoine Miquel, Université de Nice-Sophia Antipolis
	10h00-11h00	<i>Mondialisation, gouvernance et biopouvoir,</i> Egidius Berns, Université de Tilburg
<b>Enjeux bio-politiques</b>	11h00-12h00	<i>Pause café</i>
Lundi 7 Juillet	12h00-13h00	<i>Les Relations de pouvoir entre vie et morale,</i> Frédéric Worms, Université de Lille III
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>Vie et Politique dans l'œuvre de Hannah Arendt,</i> Patrice Canivez, Université de Lille III
	16h30-17h45	<i>Ancien et nouvel eugénisme.</i> Marek Petru, Université Charles de Prague
	9h00-10h00	<i>De la souveraineté politique aux technologies du soi,</i> Ciprian Mihali, Université de Cluj
	10h00-11h00	<i>Le Bio-art,</i> Carole Talon-Hugon, Université de Nice-Sophia Antipolis
<b>Enjeux bio-politiques 2</b>	11h00-12h00	<i>Pause café</i>
Mardi 8 Juillet	12h00-13h00	<i>L'Humanitaire entre limitation du pouvoir de tuer et gestion de la vie,</i> Isabelle Delpla, Université de Montpellier
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>L'Etat d'exception,</i> Emilian Cioc, Université de Cluj
	16h30-17h45	<i>Vivre sans pouvoir: l'éthique gériatrique,</i> I van Vukovic, Université de Belgrade
	9h00-10h00	<i>Du Pour au contre : La littérature, les sciences et les nouvelles alliances</i> (noces et divorces de la modernité), Bogdan Ghiu, Université de Bucarest
	10h00-11h00	<i>La Fonction narrative de la maladie,</i> Francis Berthelot, CRAL
<b>Science-Fiction</b>	11h00-12h00	<i>Pause café</i>
Mercredi 9 Juillet	12h00-13h00	<i>Lorsque nous aurons le pouvoir de nous transformer,</i> Jean-Louis Trudel, Université du Québec
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>Travaux étudiants,</i> Jean-Luc Gautero, Université de Nice-Sophia Antipolis
	16h30-17h45	<i>Vie et pouvoir : le point de vue de l'auteur de Science-fiction,</i> Joëlle Wintrebert, écrivain, Montpellier
	9h00-10h00	<i>Qui a le pouvoir de donner la mort ? Le cas de l'IMG et la normalisation de la santé,</i> Michela Marzano CNRS
	10h00-11h00	<i>Transactions financières, transactions corporelles,</i> Eduardo Fernandez, Directeur du service juridique à la Commission bancaire
<b>Intégrité de la personne</b>	11h00-12h00	<i>Pause café</i>
Jeudi 10 Juillet	12h00-13h00	<i>Comment ne pas céder sur son désir,</i> Simon Critchley, Université d'Essex
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>Travaux étudiants,</i> Ion Copoeru, Université de Cluj
	16h30-17h45	<i>Ethique de la recherche sur l'homme,</i> Jean-Paul Amann et Marc Kirsch, Collège de France

	9h00-10h00	<i>La question de l'euthanasie : aspects éthiques, aspects institutionnels,</i> Jean-Yves Goffi, Université de Grenoble
	10h00-11h00	<i>La Bioéthique comme éthique ouverte : les questions du début et de la fin de la vie,</i> Peter Kampits, Université de Vienne
<b>Frontière entre la vie et la mort</b> Vendredi 11 Juillet	11h00-12h00	Pause café
	12h00-13h00	<i>Le vieillissement – ses mécanismes, peut-on le ralentir, promesses et illusions,</i> Ladislas Robert, Hôtel Dieu
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>Travaux étudiants,</i> Jakub Capek, Université Charles de Prague
	16h30-17h45	<i>Travaux étudiants</i> Kadri Metaj, Université de Prishtina
Samedi 12 Juillet		<i>Visites du musée Matisse et du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain. Concert</i>
Dimanche 13 Juillet		<i>Excursion aux îles de Lérins</i>
Lundi 14 Juillet		<i>Visites de Vence, St-Paul de Vence, Fondation Maeght</i>
<b>Le siècle biotech</b> Mardi 15 Juillet	9h00-10h00	<i>Réflexions sur les OGM,</i> Marie-Christine Maurel, Institut Jacques Monod
	10h00-11h00	<i>Le Principe de précaution,</i> Laurence Boy, Université de Nice-Sophia Antipolis
	11h00-12h00	<i>Entre expertise et choix de société, où se place la responsabilité des scientifiques ?</i>
	12h00-13h00	<i>A propos de l'affaire de la vache folle,</i> Philippe Vernier, CNRS
	13h00-15h00	<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>Brevets et brevetabilité du vivant,</i> Jean-Philippe Pommeret, Ingénieur Brevet & Mandataire européen
	16h30-17h45	<i>L'Art biotech,</i> Dan Ratiu, Université de Cluj et Jens Hauser, Arte
<b>Droit à la vie</b> Mercredi 16 Juillet	9h00-10h00	<i>La position de l'église catholique sur la question du droit à la vie,</i> Vladimir Gradev, Université de Sofia
	10h00-11h00	<i>Le Sens de la vie,</i> Stelios Virvidakis, Université d'Athènes
		<i>Déjeuner</i>
	15h00-16h15	<i>L'AMM (Autorisation à la mise sur le marché des médicaments)</i> Severine Grassi, YARRA à Nice et Magali Bessone, Université de Nice-Sophia Antipolis
	16h30-17h45	<i>Vie d'artifice : Pouvoir et intelligence artificielle,</i> Ana Dimiskovska et Georgi Stojanov, Université de Skopje
<b>Conclusions</b> Jeudi 17 Juillet	9h00-10h00	<i>Clonage reproductif, clonage thérapeutique,</i> Jean-Louis Cousin, Université de Nice-Sophia Antipolis
	10h00-11h00	<i>Obligations morales et juridiques,</i> Jan Sokol, Université Charles de Prague
	11h00-12h00	<i>Pause café</i>
	12h00-13h00	<i>Le sens de la mort,</i> Gvozden Flego, Université de Zagreb
	15h00-17h30	Réflexions sur la prospective
Vendredi 18 Juillet		Départ

## **Annexe 2 : Article paru dans le journal de l'Université de Nice, mars 2003**

### **UNIVERSITE EUROPEENNE D'ETE 2003 "POUVOIR ET VIE"**

*Du 07 au 17 juillet, l'U.F.R. LASH accueillera l'Université Européenne d'Été 2003 intitulée "Pouvoir et Vie". Après Lille (2001) et Dubrovnik (2002), c'est la troisième U.E.E. organisée par le dynamique réseau "Europe Centrale et du Sud-Est", créé en 1993.*

Autour du thème, plus que jamais d'actualité, de la **bioéthique** et des **biopouvoirs**, dialogueront étudiants, enseignants et spécialistes de terrain venus de l'Europe entière. *Au programme*: conférences, débats et ateliers. *Surprise*: la science-fiction et ses auteurs invités d'un jour. Sans oublier la découverte du patrimoine régional...

Cette manifestation promet d'animer la période estivale d'un bouillonnement d'idées, de réflexions, d'échanges et d'enrichissantes controverses. La question soulevée n'est autre qu'essentielle: quel peut être le rôle de l'homme sur l'évolution de...l'humanité? Sur un sujet concernant tout être humain au premier chef, quoi de plus stimulant que cette confrontation multiculturelle et interdisciplinaire? L'un des objectifs principaux de l'U.E.E est précisément de promouvoir la diversité -des acteurs, des pays, des disciplines- pour élaborer une réflexion philosophique commune, dans le cadre privilégié d'une coopération européenne Est-Ouest.

Mais bien d'autres raisons d'être animent le réseau "Europe Centrale et du Sud-Est" de recherche et de formation à la recherche francophone en sciences humaines et sociales. Il s'agit également de former de nouvelles générations d'enseignants-chercheurs dans les pays partenaires, de renforcer la présence française dans le débat d'idées européen, d'instaurer un partenariat durable entre les pays impliqués, d'aider à l'évolution (parfois à la reconstruction) des institutions universitaires dans les pays d'Europe Centrale et du Sud-Est, enfin de contribuer à la mise en œuvre d'un réseau européen de formations universitaires (Universités Européennes d'Été, publications communes et traductions, accueil en France de doctorants ou d'enseignants préparant une habilitation à diriger des recherches, développement de diplômés francophones à l'étranger).

Le tout en français, dans une perspective de valorisation du multilinguisme en Europe.

*Sur cet ambitieux projet dans lequel il s'investit sans compter, Paul-Antoine Miquel, Maître de Conférences au Département Philosophie de l'UNSA, Directeur de l'U.E.E. "Pouvoir et Vie", nous fait partager son enthousiasme.*

**Après les thèmes de « La Responsabilité » (Lille, 2001) et « Droits de l'homme et civilisation » (Dubrovnik, 2002) vous avez choisi « Pouvoir et Vie ». Quelles sont les raisons de ce choix?**

D'abord, cette U.E.E. fait partie d'un réseau qui travaille depuis plusieurs années sur des thèmes de philosophie politique. L'objectif des U.E.E est de réfléchir sur des thèmes de philosophie politique à

résonance classique, et en même temps en prise avec l'actualité, qui puissent constituer des problèmes « vivants » pour des philosophes contemporains. Dans ce contexte, j'ai choisi « *Pouvoir et Vie* » d'une part pour rester dans une continuité de philosophie politique, et d'autre part pour ajouter une note liée à mes propres spécialisations: philosophie et biologie. Toute une réflexion se développe en ce moment qui porte sur l'articulation entre bioéthique et bio-politique. Il faut prendre conscience de fait que les problèmes de médecine et de biologie ne concernent pas seulement l'individu en tant que personne; ils concernent la communauté. Donc, ils ont un sens politique parce que concernant la communauté. Derrière ces problèmes, il y a une interrogation à mener sur les questions traditionnelles tournant autour de la communauté, c'est-à-dire notamment la justice : comment, du point de vue de la justice et du bien commun, appréhender les problèmes qui se posent aujourd'hui en médecine et en biologie ?

### **Quel est l'objectif de l'U.E.E. de Nice, « Pouvoir et Vie »?**

*Développer une réflexion commune en philosophie politique, en prise avec des problèmes contemporains. Je crois que le thème des biopouvoirs est encore mal connu en Europe de l'Est, est c'est un thème sur lequel il est urgent pour les intellectuels de développer une réflexion.*

### **L'U.E.E traitera cette année des micropouvoirs liés à la bioéthique. D'où vient la notion de « biopouvoirs »?**

L'idée vient du philosophe Michel Foucault, qui différencie deux formes de pouvoirs. D'un côté, un pouvoir qui vient d'en haut : la souveraineté politique, l'Etat, la loi, le sujet de droit ; de l'autre, des réseaux de pouvoir diffus, dépendant plus ou moins de la représentativité politique. Ces réseaux contrôlent à l'intérieur de la société, non pas le fait que les individus obéissent à la loi, mais au contraire les comportements réels des individus, y compris quand ils transgressent ces lois. Foucault appelle cela la normativité sociale et politique, et il nomme les réseaux de contrôle de cette normativité les « micropouvoirs ». Pour Foucault, un réseau de micropouvoirs est un dispositif de contrôle qui s'installe dans la société et modèle le comportement des gens sans passer par le vote, la représentativité politique, autrement dit par des choix rationnels, délibérés, des personnes et des citoyens.

De là, Foucault tire la notion des « biopouvoirs » : c'est le fait que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et le développement de la médecine, de l'hygiène, depuis que le plan des villes se transforme, l'être humain est traité politiquement non plus comme personne ou citoyen, mais comme population, comme corps. Et ce, biologiquement, médicalement et démographiquement. Les décisions concernant cette « population » sont prises par des experts ; elles ne passent pas nécessairement par la représentativité politique.

Pour résumer l'idée de biopouvoirs, c'est le fait que s'installent dans nos sociétés contemporaines des formes diffuses de pouvoirs qui ont des conséquences de plus en plus importantes sur nous: sur la façon dont on va modeler notre corps, envisager notre santé, penser « populationnellement » l'homme (que va devenir la population humaine en tant qu'espèce ?); c'est aussi l'idée que ces réseaux de pouvoirs se constituent sous la pression de l'entreprise, de l'expertise, de la recherche, par le canal des médias mais pas -ou très indirectement- par le canal de la représentation politique. Une question cruciale se pose :

l'importance que prennent, dans nos sociétés, ces réseaux de pouvoirs, ne constitue-t-elle pas un déficit démocratique grave pour le citoyen ?

**Pouvez-vous apporter un début de réponse à cette question ?**

Cette question doit bien sûr être débattue par tous les intervenants de l'U.E.E. Personnellement, mon début de réponse serait que la démocratie ne se gagne pas simplement au niveau de l'Etat, du vote, mais au niveau de la société civile, notamment par le biais des associations. On ne peut plus opposer ce qui est de l'ordre de la société civile d'un côté, et de l'ordre de l'Etat de l'autre ; la politique commence avec la société civile, et la démocratie se gagne aussi par le fait qu'il y ait des instances de contrôle des Etats eux-mêmes, intra ou supra étatiques. Et ce, que ces instances de contrôle prennent une forme juridique ou officielle -c'est le cas avec l'instauration de la CPI-, ou plus officieuse, comme les ONG. Il y aura d'ailleurs dans cette U.E.E. une représentante des ONG, en la personne de la Secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, *Anne-Christine Habbard*.

**Les participants à cette U.E.E. appartiennent à des catégories très éclectiques. Est-ce un choix délibéré de votre part?**

Absolument. Sur un tel sujet, il est important que les intervenants ne soient pas exclusivement des philosophes, mais des représentants de plusieurs disciplines. De plus, cette U.E.E. s'organise autour d'un réseau qui tourne autour de l'Europe centrale et orientale ; nous avons fait en sorte d'y associer des intervenants d'Europe occidentale, de façon à bénéficier de la représentation européenne la plus large possible. Le but de cette U.E.E. est axé sur l'Europe centrale et orientale, mais avec la possibilité de constitution d'un réseau intégrant d'autres pays et d'autres philosophes prêts à collaborer à une réflexion, de façon à constituer une sorte de maison culturelle commune et permettre d'institutionnaliser et de développer la recherche dans les pays d'Europe centrale et orientale.

**Présentez-nous donc quelques-unes de ces personnalités...**

Eh bien, commençons par les philosophes. Certains ont également des responsabilités politiques, comme *Gvozden Flego*, actuel Ministre de la Recherche croate ; *Ian Sokol*, qui vient de se présenter aux élections présidentielles en République Tchèque ; il n'a pas été élu, mais était tout de même en deuxième position ! *Vladimir Gradev*, Ambassadeur de Bulgarie auprès du Saint-Siège, etc. Parmi les « purs » philosophes, citons *Ciprian Mihali*, à mon sens l'un des philosophes roumains contemporains les plus intéressants ; ses analyses et ses goûts le portent vers la philosophie continentale et plus particulièrement vers le courant de philosophie français post-moderne ; il connaît donc très bien Derrida, Foucault, Deleuze.

Il y aura aussi des philosophes niçois, comme *Thierry Gontier* (Directeur du Département de Philosophie de l'UNSA), spécialiste de la Renaissance qui s'intéresse aussi au problème de l'humanisme dans la philosophie contemporaine. Nous accueillerons aussi d'autres philosophes français de premier plan comme *Isabelle Delpla* (Montpellier) qui mène une recherche extrêmement

intéressante et courageuse depuis plusieurs années sur le thème de l'humanitaire dans la philosophie politique; *Patrice Canivez* (Lille); *Frédéric Worms*, qui a une double casquette : spécialiste de philosophie politique et de philosophie contemporaine, auteur de travaux très importants pour faire revivre la pensée bergsonienne; *Jean-Yves Goffi* (Grenoble), spécialisé dans ces questions de bioéthique et de biopolitique.

L'Europe de l'Ouest sera aussi représentée par des philosophes francophones comme *Simon Critchley*, spécialiste de philosophie continentale- comment quelque chose peut se mettre à fonctionner -ou pas- dans le cadre européen. L'initiative de la constitution de ce réseau a été prise par des responsables français en relation avec des responsables roumains, juste après la révolution roumaine, au début des années 90. A la base : une professeure de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, *Violette Rey*, travaillant sur la géographie des pays de l'Est, et un Attaché de coopération scientifique à Bucarest, français intelligent, plein d'idées, inventif, (aujourd'hui Chargé de Mission au MJENR), *Christian Duhamel*. Ces deux personnes s'associent avec des philosophes roumains comme *Ciprian Mihali*, commencent à inviter des professeurs français en Roumanie -il faut bien resituer le contexte: la Roumanie est un pays francophile. La première U.E.E. se met en place. Un concours attribuant des diplômes similaires à ceux de l'ENS est créé en Roumanie, réservé aux étudiants francophones; ces U.E.E. reçoivent le soutien de la Fondation Soros, du nom du célèbre milliardaire hongrois qui soutient les intellectuels de l'Est dans leurs initiatives pour développer des projets. Au début, on a donc un projet local. Peu à peu, comme les gens sont dynamiques, la pâte prend. De plus en plus de pays sont impliqués dans l'affaire -toujours des pays de l'Est- mais les invités français viennent toujours du même endroit, à savoir en majorité de l'ENS. Puis, il y a maintenant trois ans, ces responsables roumains prennent contact, à l'Université de Lille, avec Patrice Canivez, Directeur du Centre Eric Weil. Son épouse est Croate et il parle lui-même très bien cette langue. Il a fait de nombreux échanges et voyages d'études avec les philosophes croates francophones. Le réseau prend alors une tout autre ampleur. Des relations régulières et bientôt tout à fait informelles se tissent avec l'Université de Lille et celle de Nice (qui devraient s'étendre aux Universités de Montpellier et de Grenoble; celle-ci pourrait accueillir l'UEE de 2005 avec Jean-Yves Goffi). Un réseau se constitue en France, en interaction avec plusieurs pôles forts dans les pays de l'Est; à la Roumanie s'ajoutent la République Tchèque, la Croatie, et, on l'espère, bientôt la Pologne. Ce réseau est aujourd'hui solide, et a surmonté sa fragilité d'origine. Le financement des U.E.E. devient lui-même de plus en plus fiable, on peut y compter année après année. Il est pour l'instant essentiellement français : MEN, Affaires Etrangères, Agence de la Francophonie, etc. Mais dans la mesure où plusieurs conférenciers de l'Ouest interviennent, nous avons l'ambition, pour l'année prochaine, de rechercher un financement européen et d'organiser des Mastères qui permettraient de justifier ce financement. Il serait aussi justifié sur le fondement d'un mot d'ordre: « pas de langue unique en Europe! », car nous défendons l'idée que l'anglais ne soit pas la seule langue européenne. Il faut plusieurs langues de la recherche en Europe, parce que c'est une richesse que l'Europe se construise autour de langues différentes. En mathématiques et en physique, il n'est pas très grave que tout le monde parle la même langue. Mais en littérature, en philosophie, en droit et même en biologie, c'est un problème beaucoup plus sérieux que le monolithisme linguistique. Cela appauvrit la richesse culturelle, non pas simplement d'une nation, mais d'un ensemble de nations. Nous voulons défendre la diversité culturelle et donc la diversité linguistique, et nous voulons donc que l'Europe se donne les moyens de financer la chance de cette diversité linguistique.

**Un projet aussi ambitieux est certainement difficile à mettre en place. Avez-vous rencontré des difficultés?**

Oui, bien sûr, et de toutes sortes; c'est le lot de toute entreprise! Heureusement, bon nombre de problèmes sont aujourd'hui résolus. A ce sujet, je dois quand même mettre l'accent sur l'accueil que ce projet a reçu à l'UNSA. C'est toujours délicat de remercier des gens dont on dépend, mais on ne peut pas ne pas remercier la Présidente de l'Université, Mme Geneviève Gourdet, sans l'aide de qui ce projet n'aurait pas pu naître à Nice, et qui a été d'une efficacité remarquable dans son soutien. C'était déjà le cas à l'Université de Lille, et il n'y a pas de secret: quand les Présidents nous soutiennent, tout se passe beaucoup mieux. Et là, on sent bien que la Présidente est impliquée. Si ce projet réussit, c'est grâce à elle, et à l'aide de ses "relais" à l'U.F.R LASH : l'ancien et l'actuel Doyen, Mmes Kircher et Arnaud, ainsi que le Chef des Services Administratifs, M. Fruchet, qui nous a été d'une aide précieuse.

**\*\* Université Européenne d'Eté  
U.F.R. LASH- Hall B- Bureau 85  
R-d-C Amphi 84  
Tél: 04.93.37.54.90  
Email: [odile.deangeli@unice.fr](mailto:odile.deangeli@unice.fr)**

## **Annexe 3 : Convention OFFRES**

### **Convention instituant le réseau OFFRES : Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines**

#### Article 1

La présente convention institue un réseau de recherche et de formation à la recherche en sciences humaines entre les universités, les associations et les instituts signataires. La dénomination du réseau est OFFRES : Organisation Francophone pour la Formation et la Recherche Européenne en Sciences humaines.

#### Article 2

Le but de l'OFFRES est de développer un partenariat entre les universités, les associations et les instituts signataires dans le domaine des sciences humaines. Ce partenariat prend la forme de recherches et de formations communes (niveaux master, doctorat, post-doctorat).

#### Article 3

L'OFFRES mène des recherches interdisciplinaires, partant de la philosophie pour s'étendre aux autres disciplines des sciences humaines. Il contribue à la constitution d'un espace européen de dialogue et de réflexion, portant notamment sur les problèmes relatifs aux rapports entre éthique, droit et société.

#### Article 4

La langue de travail de l'OFFRES est le français.

#### Article 5

L'OFFRES concerne en particulier les pays d'Europe centrale et du sud-est, ainsi que les pays francophones d'Europe occidentale (Belgique, France, Suisse). Toutefois, cette définition n'est pas exclusive : le réseau est ouvert à tous les partenaires (universités, associations, instituts de recherche, etc.) européens qui en acceptent les objectifs et les principes de fonctionnement. L'adjonction de nouveaux partenaires au réseau se fait par voie d'avenant.

#### Article 6

L'OFFRES a pour activités :

- l'organisation d'Universités d'été annuelles
- l'organisation de séminaires régionaux
- la publication de travaux communs et de traductions
- l'accueil d'étudiants en master et en doctorat, notamment dans le cadre de co-tutelles de thèses
- l'accueil de jeunes chercheurs effectuant des recherches postdoctorales
- l'échange d'enseignants-chercheurs
- l'élaboration de cursus (master, doctorat) et de diplômes communs

#### Article 7

L'OFFRES est animée par un Conseil de réseau. Ce Conseil de réseau est composé des responsables du réseau, à raison d'un responsable par institution signataire de la convention. Ce responsable est membre titulaire du Conseil de réseau avec voix délibérative. Il peut être accompagné d'une personne ayant voix consultative.

Le Conseil de réseau est présidé par un coordonnateur du réseau, assisté d'un coordonnateur adjoint. Le coordonnateur et le coordonnateur adjoint sont élus tous deux pour un an, à la majorité des membres titulaires présents du Conseil de réseau.

Les décisions du Conseil de réseau sont également prises à la majorité des membres titulaires présents du Conseil de réseau.

#### Article 8

Le Conseil de réseau se réunit au moins une fois par an, notamment à l'occasion des Universités d'été. Il fait le bilan des activités de l'année universitaire écoulée. Il élit le coordonnateur et le coordonnateur adjoint du réseau. Il programme les activités de l'année universitaire suivante. Il sélectionne les étudiants et les doctorants qui bénéficieront des programmes d'échange et de mobilité entre les différentes universités partenaires.

#### Article 9

Les activités de l'OFFRES sont financées par les partenaires impliqués dans chaque activité. Chaque activité fait l'objet d'une convention fixant la contribution financière et les obligations de chacun des partenaires. Des sources de financement extérieur (fonds européens, subventions gouvernementales, collectivités locales, etc.) seront recherchées chaque année.

#### Article 10

D'une manière générale, les universités ou instituts de recherche qui accueillent des étudiants, des enseignants ou des chercheurs s'engagent à mettre à leur disposition le matériel nécessaire à leurs travaux, ainsi que les salles de cours et de réunion nécessaires pour l'organisation de colloques et de séminaires. Dans la mesure du possible, les universités et les instituts d'accueil assurent le logement des étudiants, des enseignants ou des chercheurs invités.

#### Article 11

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003. A compter de cette date, elle sera prolongée chaque année par tacite reconduction.

#### Article 12

La présente convention peut être modifiée par un avenant signé des parties.

#### Article 13

La présente convention peut être résiliée à tout moment, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au coordonnateur de l'OFFRES. Toutefois, cette résiliation ne peut faire obstacle, pour les étudiants, enseignants et chercheurs concernés, à la poursuite des études, stages et recherches en cours.

#### Article 14

La présente convention est établie en deux exemplaires en français pour chaque université, association ou institut signataire.